

\$50,000 bénéficiaient de déductions bien plus considérables que les propriétaires de maisons de \$10,000, \$15,000 ou \$20,000. Je trouvais injuste qu'une aide au logement se fonde sur la valeur des maisons, et c'est justement le cas des impôts fonciers. Il y avait, selon moi, de meilleurs moyens d'aider les gens dans ce domaine que celui de leur permettre de déduire leurs impôts fonciers.

La motion à l'étude aujourd'hui prévoit un maximum de \$500, mais elle est encore plus avantageuse à mes yeux pour les propriétaires de logements luxueux que pour ceux de maisons modestes. Même si j'approuve la motion, car on y dit simplement que le gouvernement devrait examiner la possibilité de telles mesures, je me demande vraiment si une mesure de ce genre est le meilleur moyen d'aider les gens pour qui le financement de leur maison ou le paiement de leur loyer pose un problème.

M. Alexander: Nous en discuterons au comité.

M. Allmand: Ce serait peut-être la meilleure méthode mais il ne s'agit pas ici d'une motion relative à la 2^e lecture d'un bill envoyé automatiquement à un comité. C'est une motion où l'on propose au gouvernement de songer à une certaine mesure et le débat actuel est tout indiqué, selon moi, pour présenter des contrepropositions ou exprimer des doutes au sujet de la motion.

Je le répète, je comprends parfaitement, comme bien d'autres députés, les problèmes des gens qui s'efforcent de payer leur maison et je comprends surtout les gens à revenu modeste, incapables de s'en acheter une. Si nous devons présenter des mesures, elles devraient, il me semble, viser davantage à aider ces gens, et la motion à l'étude ne traite pas vraiment de ce problème. Il serait peut-être préférable de prévoir des subventions directes aux gens qui sont en difficulté, par des modifications visant à améliorer la loi nationale sur l'habitation, afin de nous permettre de subventionner directement les gens à revenu modeste qui ont besoin d'une maison. Peut-être devrions-nous accorder des dégrèvements aux gens à revenu moyen ou modeste, pour leur permettre de financer leur maison, ou encore prévoir des exemptions ou des déductions semblables à celles de la motion à l'étude, qui ne s'appliqueraient qu'aux gens d'au moins 65 ans.

J'ai remarqué récemment que plusieurs municipalités de la région de Montréal ont décidé de geler l'impôt foncier des retraités. A mon sens, c'est une excellente idée car la plupart des gens achètent des maisons pendant leurs années les plus productives, soit dans la trentaine ou la quarantaine. Ils font l'achat d'une maison prévoyant un certain

revenu qui leur permettra de payer leur maison et leurs impôts; arrivés à l'âge de 65 ans, ils reçoivent alors des pensions plus ou moins fixes de l'industrie ou du gouvernement et les voilà pris avec de grandes maisons qu'ils doivent payer, au moment où les impôts fonciers et scolaires augmentent, mais leur revenu est fixe. Je félicite ces municipalités d'avoir reconnu le problème et d'avoir décidé de geler l'impôt foncier des retraités. Nous devrions peut-être songer à une exemption semblable s'appliquant aux loyers et aux impôts pour ceux qui ont pris leur retraite à 65 ans. Ce serait peut-être plus équitable.

J'ai d'autres suggestions: peut-être devrait-on accorder des crédits à l'impôt aux gens à revenu modique; peut-être encore devrions-nous restreindre la mesure à ceux qui en ont vraiment besoin, plutôt que de l'appliquer à tous les propriétaires de maison car, comme je l'ai dit, ceux dont les maisons sont plus grandes obtiendraient des exemptions plus élevées.

Cela nous mène à la vraie difficulté lorsqu'il s'agit de réformes et d'exemptions. C'est chose facile pour un député ou pour un homme politique d'approuver de nouvelles exemptions pour ceci et de nouvelles déductions pour cela. L'on devient ainsi facilement populaire auprès de certains de ses mandants. D'autre part, pour faire preuve de sens des responsabilités, en proposant des exemptions et des déductions qui entraîneront de grandes pertes de revenus pour le gouvernement—et si cette mesure devait être acceptée le gouvernement perdrait un revenu énorme—et si nous voulons maintenir la qualité des services du gouvernement, nous devrions songer à comment combler ces pertes de revenus.

Nous avons eu pareilles difficultés lors du débat sur le Livre blanc sur la fiscalité. Bien des députés approuvaient des exemptions accrues, ainsi les exemptions aux particuliers à revenu fixe ou modique, les exemptions à ceux qui travaillent et doivent s'assurer les services d'une gardienne pour leurs enfants. Il leur était facile d'approuver ces exemptions mais ils réprouvaient les mesures nécessaires pour combler la perte de revenus. Je le répète: si nous sommes sérieux au sujet de motions semblables, si nous voulons accorder des exemptions à certains groupes au pays, si nous voulons leur accorder des déductions de millions et peut-être de milliards de dollars, nous devons être prêts à augmenter les impôts dans d'autres domaines pour maintenir nos revenus au même niveau et donner les mêmes services. Autrement, nous faisons preuve d'irresponsabilité, nous agissons en démagogues même si nous nous rendons au désir général et légitime d'alléger le fardeau des impôts. Mais on ne peut pas avoir le drap et l'argent. On ne peut alléger le